

Par le mariage, un Autre, éloigné de ma famille, un étranger, devient mon plus proche. C'est en unissant des altérités que le monde se perpétue. Rien de plus naturel donc. Pourtant, il n'est pas aisé de s'aimer en France si l'on n'a pas la même origine ! Avec le durcissement des lois sur l'immigration, la répression va bon train envers les couples où l'un des conjoints est étranger. Dès qu'on se rapproche de cet Autre indésirable, on est soupçonné de mariage blanc ou de mariage gris, cette variante où l'un des deux conjoints aurait trompé l'autre sur ses sentiments dans l'objectif d'obtenir un titre de séjour. Les députés ont voté en octobre 2010 une loi le punissant de sept ans de prison et de 30 000 euros d'amende.

Mais allez traquer « l'escroquerie sentimentale » ! Qui peut prouver ou douter de la véracité des sentiments ? On tombe forcément dans l'absurde, mais comme la traque est bien réelle, c'est dans la cruauté que l'on plonge, comme le montre ce film accablant. Produit d'une association qui porte son titre évocateur et qui comporte maintenant une vingtaine de collectifs locaux, il n'est pas neutre, il est au contraire engagé, militant. Mais il n'est pas manipulateur car il laisse aux gens concernés le temps de leur récit. Ce sont des vies harcelées et des amours reniés qui se confient à la caméra de Nicolas Ferran, et ce n'est que ça : le film ne fait pas de grands discours, ne travaille pas beaucoup l'esthétique, mais représente de l'épaisseur humaine en barre.

Ce qui fait le plus mal, ce sont ces sous-entendus méprisants développés par des policiers convaincus qu'il y a dans ces couples des alliances contre nature. On raconte son histoire et l'émotion monte, les larmes viennent. Ferran ne zoome pas sur les pleurs mais son image témoigne de la douleur, avec la distance du respect des êtres, le contraire de ce qu'ils ont dû subir. Enquêtes commanditées par les maires avant le mariage, procédures inhumaines où les contrôles se font sur les espaces les plus intimes, opacité et arbitraire des administrations, tracasseries et attentes démesurées, précarité renouvelée des titres de séjour, expulsion des étrangers sur le point de se marier, angoisse de la séparation : le modèle français est bien malade, alors qu'en 1981, l'obligation d'une autorisation préfectorale était supprimée et qu'en 1984, tout conjoint de Français obtenait une carte de résident de dix ans ! La politique d'accueil est devenue insécurité. On le savait déjà mais il faut quelque fois remettre les points sur les « i ». Cela ne se fait pas dans le circuit habituel : entièrement autoproduit, ce film n'a pas de distributeur. Mais, disponible en dvd et d'un peu plus d'une heure, il représente une excellente introduction pour organiser un débat citoyen sur les couples franco-étrangers. Qu'on se le dise !